

**TEMOIGNAGE D'UNE MERE DE FAMILLE
DONT LES ENFANTS ONT ETE INSULTES, MENACES
ET PASSES A TABAC A LA SORTIE DU COLLEGE**

(reçu le 27 janvier 2015)

Cela fait un moment que je suis vos publications, toujours très complètes quant à une certaine actualité qui me tient à coeur. J'ai tenu à vous écrire pour rebondir sur celle de la jeune Marion, (...) en rajoutant ceci :

« Parce que non, c'est pas normal de se faire insulter et menacer au collège, ou même au lycée ; que non ce n'est pas normal que certains se comportent pire que des animaux avec les autres, que ça ne les rend pas plus forts mais juste plus bestiaux et plus stupides : même des chiens ne se comportent pas comme ça ; que oui ce qui est normal c'est de ne pas tolérer, ne pas accepter ça ; et que oui c'est normal d'en parler aux amis, aux parents, aux gens capables de gérer ça ; parce que non ça ne fait pas de vous des jeunes plus faibles, ça fait de vous des jeunes plus intelligents, plus sensés et bien plus intéressants surtout. »

J'ai bien conscience que je vais vous écrire un « vrai » pavé mais je vais, autant que faire se peut, essayer de résumer :

- j'ai fait des études en but d'enseigner l'Anglais et baigne dans le milieu « profs » de par ma famille et la plupart de mes amis (dont un m'a donné votre facebook il y a environ un an d'ailleurs) ;
- j'ai laissé tomber tout ça pour m'occuper de mes trois enfants de 17 à 13 ans aujourd'hui, deux garçons et une fille ;
- je me suis réinscrite cette année au CAPES : vœu pieux parce que je n'ai pas spécialement le temps de le « potasser » et que je vais sans doute le rater...

En décembre 2013, mes deux plus jeunes se sont fait passer à tabac en sortie de collège par une dizaine de jeunes de leur établissement, le jour de la sortie des classes pour les vacances de Noël. Ils ont fini aux urgences, ma fille avait la moitié de la figure qui ressemblait à un steak haché ; ni urgentistes ni gendarmes n'ont pu déterminer si c'étaient des coups de pied ou de poing qui lui avaient été portés. Il n'y avait pas de surveillance derrière les cars de l'établissement qui est un collège de campagne...

Nous avons prévenu l'établissement, rien n'a été fait au sujet du jeune qui avait fomenté ça. Nous n'avons eu d'autre recours que de déposer une plainte légale et prendre un avocat parce que non, ce n'était pas normal et que les enfants n'auraient pas compris qu'on ne fasse rien.

Ils ont passé leurs vacances à dire ne pas vouloir retourner au collège, à parler de ce qu'il s'était passé, à poser des questions, à essayer de trouver des réponses. Nous sommes restés à leur écoute tout le temps nécessaire et, ils ont fini par reprendre les cours normalement. (...) Le jeune concerné par cette histoire est toujours dans l'établissement : il dort, vomit en cours, appelle sa

mère de son téléphone portable pour qu'elle lui achète des cigarettes. Il a 14 ans ; publie sur son Facebook des photos de lui fumant des joints. Il répond aux professeurs, se moque des sanctions : il est jeune, il a tous les droits...

A savoir que la plainte déposée a préalablement fini en simple rappel à la loi, que mon avocate a poussé au civil parce que non, ça ne se fait pas. La justice est peut-être conciliante avec les jeunes, mais quand même... ça ne se fait pas. Lorsqu'elle a annoncé cette décision lors du rappel à la loi, la maman du jeune qui l'accompagnait a été très surprise : « Si ce n'est que pour les lunettes (de ma fille, puisque vu l'état de son visage, autant dire que les lunettes n'ont pas survécu), nous allons les rembourser ». « Mais, Madame : ce n'est pas QUE pour les lunettes. »

Actuellement le procès est en attente de jugement qui sera rendu le ***. Dans le compte rendu de l'avocat du jeune homme, j'ai pu lire : « Si les enfants avaient été si traumatisés que cela, leurs parents n'avaient qu'à les changer d'établissement. ». Comme c'est facile... et pourtant ce n'est pas normal.

Suite à cet épisode, les enfants ont été montrés du doigt, insultés, brimés, mis à l'écart : « Porter plainte que pour ça ! » ; « Tu rapportes tout à ta mère » ; « Tu es faible » ; « T'as une sale réputation », et j'en passe.

On en a parlé, ils n'ont pas cédé, et moi non plus : ce n'était pas eux qui n'étaient pas normaux et tant pis s'ils ne font pas partie d'un « groupe », ou quoi que ce soit de ce genre : « Vous allez au collège pour apprendre, les amis vous en avez ailleurs ». Mais c'est une présence, un soutien de chaque instant. C'est voir ce qui ne va pas quand l'un (ou les deux) passe(nt) la porte, savoir aborder la discussion et juger de la gravité des choses, attendre des questions, essayer d'apporter de bonnes réponses, ouvrir un débat, les amener à réfléchir et à faire des choix : le libre arbitre, chose inexistante à ce jour.

Dernièrement ma fille a eu à subir des harcèlements et menaces de deux petites « camarades » de l'établissement. Mardi dernier elle a raté une journée complète de cours suite à harcèlement sur Facebook d'une fille de sa classe parce que celle-ci avait dit d'un garçon de 18 ans qu'il était encore puceau et se moquait de lui, à quoi ma fille avait répondu : « Ce n'est pas une honte ». Nous en avons discuté, je lui ai demandé de me montrer les messages de cette jeune fille la concernant : ils avaient disparus.

Pour la seconde : quand j'entends une chose telle que celle-ci (confirmée par d'autres jeunes) : « Tu vas voir ce que tu vas prendre, à la sortie, on va te pêter les dents avec mes potes » eh bien moi j'interviens puisque rien n'est fait en amont. J'ai retrouvé la jeune fille en question via Facebook (encore et toujours : la joie des réseaux sociaux destructeurs de nos jeunes) et lui ai envoyé un message très clair et très explicatif, lui disant que je me tenais à la disposition de ses parents pour discuter avec eux de son comportement. Pas de réponse, même si le message a été lu ; et depuis plus de problèmes.

J'ai la chance inouïe d'avoir une fille qui me parle, qui a confiance en moi, et d'avoir du temps à consacrer à elle et ses frères. Quid des gens travaillant toute la journée pour payer factures et

crédits ? Et bien entendu, je n'évoque pas les parents démissionnaires, le débat serait trop long mais certains sont réellement désemparés face à ce « nouveau monde ».

Et puis... quid de vous, profs, qui n'avez plus d'autorité que le nom et pas les moyens, vous qui devez justifier d'une exclusion même temporaire de classe sous peine de vous faire taper sur les doigts par les parents des merveilles concernées ?

Dans la classe de ma fille, suite à la minute de silence pour les victimes du début du mois NDR : Il s'agit de l'attentat de Charlie Hebdo du 7 janvier 2015 à Paris], un élève s'est permis de dire : « Moi les flics, je les buterais tous ». Ca non plus ce n'est pas normal : quand on a 13 ans, on n'est pas supposé dire des choses comme ça. Ce n'est pas anodin... et ce ne sont pas juste des paroles « comme ça ». Ou bien est-il très bête ? La prof a eu le bon sens de ne rien dire, il s'est juste fait « recadrer » par quelques camarades... enfants de gendarmes. Ca a l'air de lui avoir servi de leçon. (...)

Parce que je suis mi-prof de cœur et mi-mère au foyer de fait, j'avais simplement envie de vous donner un point de vue que je pense être impartial parce que voyant au quotidien les deux côtés de la médaille. (...)

Dernièrement dans l'établissement de mes enfants court le bruit qu'une professeur de français aurait été « remerciée » parce qu'ayant la fâcheuse tendance de traiter ses élèves de noms d'oiseaux. Les parents auraient mis en place une pétition pour ce faire, chose pour laquelle je n'étais pas au courant. Ma fille l'a eue l'an dernier en cours et n'a jamais eu de soucis. D'un point de vue que je crois être objectif de sa part, elle m'a dit : « Moi je n'ai jamais eu de problèmes, mais c'est vrai que si elle n'aimait pas un élève, elle ne le ratait pas ». Soit, je ne suis pas là pour juger. Le jour de son départ, un jeune est allé la voir en lui disant : « Alors, **** (prénom du prof), t'es virée ? » d'un air suffisant et ravi. Celui-ci a été exclu... 3 jours. Quels sont les critères de l'exclusion finalement : le jeune ayant frappé mes enfants n'a eu qu'une « bête » sanction, celui-ci est exclu trois jours. Je ne mets pas en cause l'évident manque de respect envers un adulte, un professeur. Mais peut-être que la société même scolaire se sert un peu trop du « deux poids, deux mesures ».

REPONSE DE DJM

J'ai lu toute lettre avec intérêt, et tristesse de voir autant de problèmes créés à cause d'un manque de surveillance et de la volonté de faire appliquer une discipline intransigeante dans les établissements et aux alentours. Beaucoup d'élèves font les frais de ce laxisme, et ne le méritent pas. En général, il s'agit d'élèves studieux et responsables qui ont envie d'apprendre, et en sont empêché par des éléments qu'on maintient dans une formation quel que soit leur niveau et leur intérêt pour ces études.

Les sanctions sont minimales et souvent disproportionnées sous prétexte que ce sont des enfants qui ne savent pas ce qu'ils font. Pourtant, l'école devrait justement leur apprendre à comprendre ce qu'ils font, à être responsables de leurs actes, et sévir quand les limites sont dépassées. Je pense

qu'il s'agit d'un phénomène de société plus général, porté par une majorité de concitoyens qui adulent le refus de toute discipline, fût-elle nécessaire pour sauver des vies...

Vous avez été courageuse, vous et vos enfants, pour porter plainte et ne pas en rester là. C'était important de le faire. Si les problèmes continuent la solution actuelle est d'enlever ses enfants de l'établissement et les placer dans une école privée. C'est triste de dire cela, moi qui fait aussi partie d'une famille d'enseignants du public, et qui ait toujours travaillé dans le public. Mais nous laisse-t-on le choix ? Mon neveu a dû inscrire ses deux filles jumelles dans un établissement privé dès la sixième à cause de la réputation sulfureuse du collège public près de chez lui, alors qu'il n'est vraiment pas du genre à faire appel au privé pour l'éducation de ses enfants, mais il n'a pas eu le choix.

En tout cas, heureusement que vous pouvez dialoguer avec vos enfants et essayer ainsi de trouver des solutions à des problèmes qui ne devraient pas exister, mais qui nous tombent dessus.

J'ai l'impression que Facebook et les réseaux sociaux enveniment les rapports entre certains élèves. Une idée serait peut-être de ne pas avoir de compte Facebook à cet âge. Récemment, j'ai vu qu'il existait un réseau social modéré par des enseignants (je crois bien), ouvert aux moins de 13 ans, mais je n'en ai pas noté l'adresse. Et puis non, vos enfants ont plus de 13 ans et auront trop envie de communiquer avec leurs amis. Mon idée ne semble pas réaliste...

Dans un lycée de mon académie, une classe difficile à effectif réduit de 17 élèves, arrivaient à fonctionner tant bien que mal depuis la rentrée de septembre 2014. Là, à la rentrée de janvier 2015, trois élèves de plus y ont été parachutés : il s'agit d'élèves qui ont eu tellement de problèmes de discipline qu'ils ont été changé d'établissement, ce qui arrive pourtant rarement, seulement dans des cas TRES graves. L'un de ces élèves est une fille, agressive, qui a déjà changé deux fois d'établissements, connue pour occasionner de nombreux problèmes graves de discipline. Elle va avoir 16 ans et « on se la tire encore ». Dans quel but ? Celui de détruire d'autres avenir en entraînant des camarades avec elle ?

Le père d'une élève de cette classe était furieux, car sa fille était amie avec la nouvelle qui arrive, et rechutera évidemment en se trouvant à nouveau à son contact. Elles se sont d'ailleurs remise à faire les 400 coups ensemble, à son désespoir. Le nouvelle est en révolte continuelle, insulte tout le monde dans l'établissement, est dangereuse et devrait être examinée par un psy avant un probable passage à l'acte. Elle demande à être exclue en fait, mais on la maintient au lycée comme dans une prison. La société devrait réfléchir sur le rôle exact de nos établissements scolaires, et vite...

Ah oui ! On a mis ces trois élèves dans cette seule classe à 17 élèves simplement parce qu'on ne pouvait pas la placer ailleurs : toutes les autres classes sont à plus de 35 élèves, et il n'y a plus de places assises. Il manque des places assises, pourtant on conserve des éléments qui ne servent à rien et n'apprendront rien ! On détruit le cadre où chacun pourrait faire des progrès. C'est suicidaire et méchant pour tous les autres élèves qui ont besoin de l'école pour entrer dans la vie.

Elle s'est battue en classe de maths récemment, et tout le monde s'écrase. Pourquoi ne pas exclure les élèves dangereux dès le collège en ne leur donnant la possibilité de revenir sur les bancs de l'école si cela est leur CHOIX quelques années plus tard, une sorte de passeport d'éducation utilisable dans les 10 années qui suivent leur renvoi, pour revenir en classe apprendre à lire et à écrire, et le reste s'ils en sont capables alors ? Ce serait une piste honorable. Tout ce qui est gratuit n'a pas de valeur. Si l'on paye un peu pour obtenir quelque chose, on est beaucoup plus motivé. Cela s'applique aussi à l'école.

Merci pour votre témoignage.